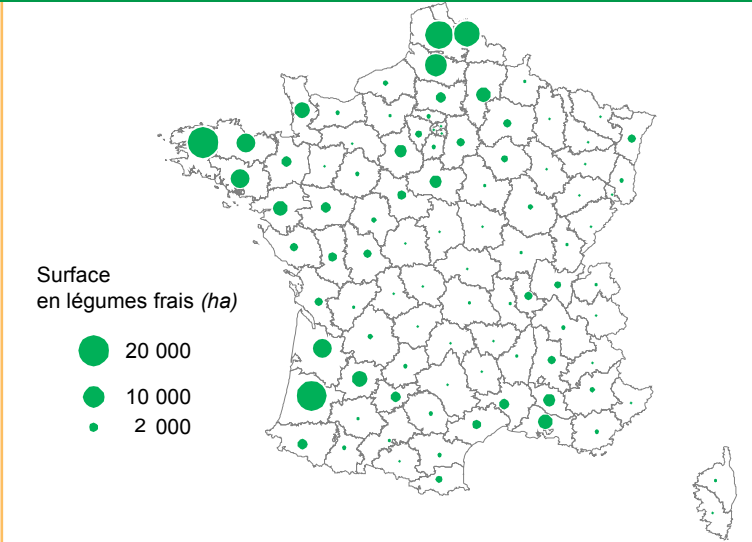


Surface en légumes frais en 2016



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle 2016 semi-définitive

Actualité 2016

Le Brexit pourrait avoir des conséquences sur le marché légumier breton (19 millions d'euros exportés vers le Royaume-Uni en 2015). Le chou-fleur représente le plus fort volume légumier exporté vers nos voisins britanniques.

En 2016, la Bretagne devient la troisième région française légumière des treize nouvelles régions métropolitaines. La production de légumes emploie plus de 7 000 UTA d'après l'enquête structure des exploitations 2013, dont 70 % sont des salariés. Les exploitations bretonnes ont produit des légumes au cours de la campagne 2015-2016 sur une superficie de 39 000 ha. Plus de 3 500 ha sont certifiés bio. Les choux-fleurs, artichauts, haricots verts, petits pois, restent les légumes les plus cultivés. À ceux-ci s'ajoutent la tomate sous serre, le haricot coco de Paimpol et l'oignon rosé de Roscoff qui bénéficient d'une AOP, la carotte, la salade, l'échalote et le poireau.

En 2016, les choux-fleurs et les artichauts ont été bien valorisés, mais la tomate a connu une crise au printemps avec un cours en chute.

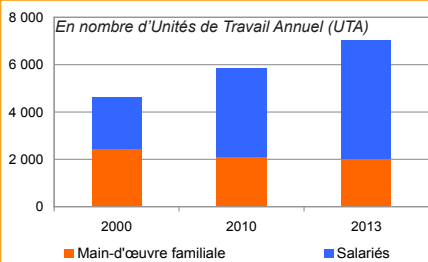


En France, un cinquième des surfaces légumières sont implantées en Bretagne

Surface cultivée en 2016	Part Bretagne / France métro.	Rang national
Côtes-d'Armor	4 %	6 ^e dép.
Finistère	10 %	1 ^{er} dép.
Ille-et-Vilaine	1 %	21 ^e dép.
Morbihan	4 %	7 ^e dép.
Bretagne	19 %	3^e région

Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle 2016 semi-définitive

L'emploi salarié en forte progression



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles et enquête sur la structure des exploitations 2013

Les produits bretons alimentent les marchés nationaux et européens : choux-fleurs, tomates, artichauts, échalotes...

Bretagne	Production (en tonnes)			Évolution (en %)		Part Bretagne / France (en %)
	2000	2015	2016	2016-2015	2016/moy. 2011-2016	
Choux-fleurs	289 584	239 638	249 117	4,0	- 7,7	83,6
Tomates	129 362	219 746	241 139	9,7	19,3	30,2
Artichauts	48 596	35 887	35 817	- 0,2	0,6	79,1
Échalotes	33 316	38 862	39 134	0,7	- 8,7	78,8

Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive jusqu'en 2015, semi-définitive en 2016

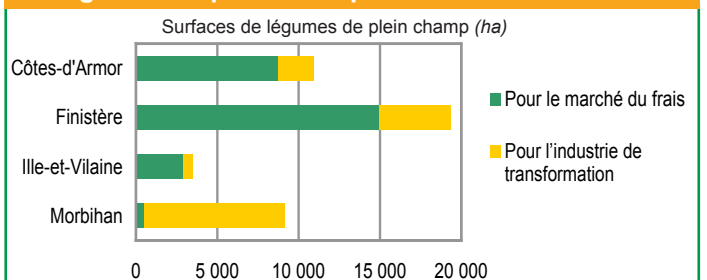
Les exploitations en légumes de plein champ : 80 % des exploitations légumières

Bretagne	2010	2013	Évolution
Nombre d'exploitations légumières	4 210	3 685	- 12,5 %
dont :			
- spécialisées à plus de 70 % sous serres, en maraîchage	600	680	13,3 %
Part en serre	47 %	nd	nd
- de plein champ	3 550	2 900	- 18,3 %
Part en frais	58 %	nd	nd

nd : non déterminé

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations 2013

Le Finistère est le premier département breton pour les légumes de plein champ



Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010

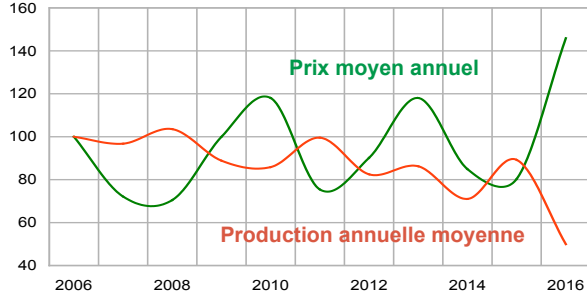


Entre 2006 et 2016 la production de choux-fleurs a diminué de moitié

Base 100 en 2006

Prix moyen du chou-fleur calibre gros 2006 : 0,61 €/tête

Récolte annuelle de choux-fleurs (tous calibres) 2006 : 158 933 têtes

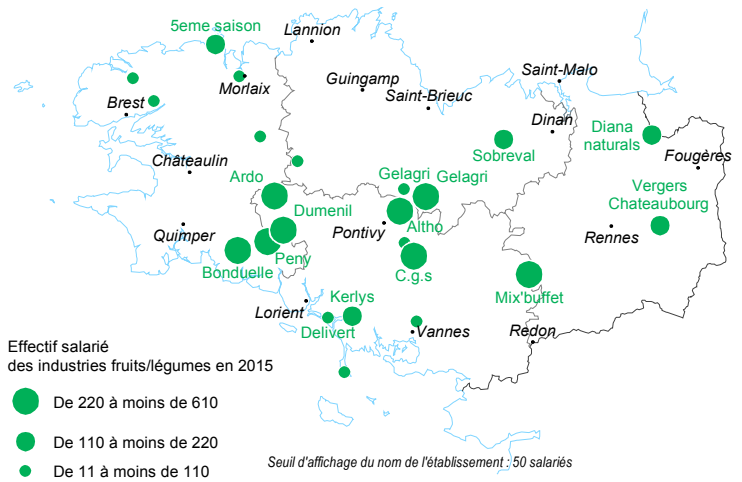


Source : Agreste, Draaf Bretagne - Réseau des nouvelles des marchés



30 % des tomates françaises sont bretonnes.

Les effectifs salariés de l'industrie de transformation des fruits et légumes en 2015



Effectif salarié des industries fruits/légumes en 2015

- De 220 à moins de 610
- De 110 à moins de 220
- De 11 à moins de 110

Seuil d'affichage du nom de l'établissement : 50 salariés

Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2015

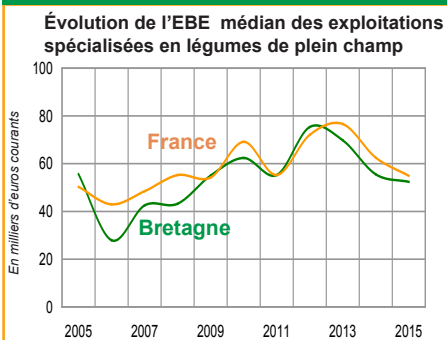
Entre 2005 et 2016, les prix progressent pour le chou-fleur, l'artichaut et l'échalote

	Prix moyen annuel (en €)			Évolution (en %)	
	2005	2015	2016	2016/ 2015	2016/moyenne 2011-2015
Chou-fleur calibre gros* (tête)	0,58	0,49	0,89	80,8	61,4
Artichaut camus calibre 9-11-13* (kg)	0,59	0,63	0,93	47,4	39,5
Tomate grappe (carton de 10 kg)**	1,30	1,37	1,32	- 3,9	2,7
Échalote traditionnelle demi-longue catégorie 1 (filet de 5 kg)	0,55	0,45	0,91	101,3	- 1,4

* Référence marché au cadran de Saint-Pol-de-Léon-RNM - ** Prix expédition

Source : Agreste - Réseau des nouvelles des marchés

Depuis 2012, l'EBE des producteurs de légumes baisse chaque année



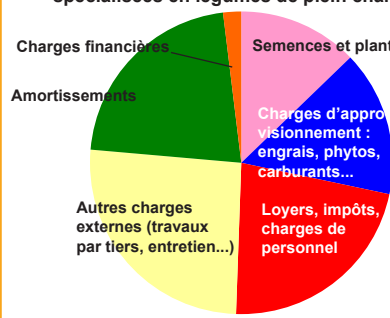
Note de lecture : l'Excédent Brut d'Exploitation = (valeur ajoutée + subventions d'exploitation + indemnités d'assurance) - (impôts, taxes, charges de personnel).

En Bretagne, la moitié des exploitations légumières ont un EBE inférieur ou égal à 52 milliers d'euros (EBE médian) en 2015.

Source : Agreste, Draaf Bretagne, Rica

Les charges externes : le quart des dépenses

Répartition des charges 2015 des exploitations spécialisées en légumes de plein champ



Source : Agreste, Draaf Bretagne, Rica

Une filière très structurée

En Bretagne, près de 9 exploitations légumières sur 10 adhèrent à une organisation de producteurs, le plus souvent au sein d'une des trois structures majeures de la région : la Sica de Saint-Pol-de-Léon, l'UCPT (Union des Coopératives de Paimpol et du Tréguier), Terres de Saint-Malo. Les groupements de producteurs sont alors fédérés au sein du Comité Économique Régional Agricole des Fruits et Légumes de Bretagne (CÉRAFEL). Par ailleurs, certains producteurs spécialisés en tomates commercialisées par Savéol adhèrent à l'AOP nationale tomate.

Une industrie de transformation

L'activité industrielle des fruits et légumes est développée dans 22 établissements bretons de 20 salariés et plus, spécialisés dans la surgélation et la conserverie des légumes de plein champ produits dans la région : chou-fleur, artichaut, épinard, haricot, petits pois et tomate. Elle emploie 3 800 salariés. Des leaders du marché se retrouvent en Bretagne comme Bonduelle (conserves, surgelés, salades en sachet), d'Aucy du groupe Cécab (conserves, surgelés, plats préparés), Ardo (légumes surgelés), Kerlys (conserves de légumes) ou encore Mix Buffet (conditionnement de salades). La moitié des plats préparés à base de légumes en France le sont par des entreprises bretonnes.

Agreste, la statistique agricole



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 28 22 30 - Fax : 02 99 28 22 69
<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>
Statistique-agricole

Directeur régional : Philippe de Guenin
Directrice de la publication : Claire Chevin
Contributeurs : Soizic Charuel - Pôle RNM - Pôle études
Cartes : Joël Glémée
Composition et PAO : Philippe Le Quellec
Impression : Atelier Barbet de Jouy - MAA
ISSN : 2426-086X
© Agreste Bretagne 2017